

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, 6 mai 2014

Signature d'une convention de sécurisation des gares et des lignes ferroviaires entre la préfecture de l'Eure et la SNCF

Le mardi 6 mai 2014, Dominique Sorain, préfet de l'Eure, Chantal Vautrier, directrice de la zone sûreté de la SNCF et Roland Bonnepart, directeur des régions SNCF de Paris-St Lazare, de Haute et Basse-Normandie ont signé conjointement une convention départementale de sécurisation des gares et des trains dans l'Eure.

Face aux faits de délinquance qui peuvent nuire au sentiment de sécurité des voyageurs et entraîner d'importantes perturbations de circulation des trains, la Sûreté ferroviaire de SNCF et forces de l'ordre travaillent main dans la main pour de sécuriser gares, trains et lignes.

Ce partenariat opérationnel dynamique noué dans le cadre de la Zone de sécurité prioritaire mixte police / gendarmerie Vernon, Gaillon-Aubevoye, Les Andelys, située sur la ligne Paris – Rouen – Le Havre est désormais décliné à l'ensemble du réseau et des infrastructures de l'Eure.

Cette convention formalise les modalités de cette coopération autour de 3 axes principaux :

- 1. Renforcer la prévention de la délinquance, grâce à une présence plus visible et plus fréquente des forces sur les lignes ferroviaires;
- 2. Favoriser l'organisation d'opérations coordonnées entre les services;
- 3. Former des policiers et gendarmes aux particularités de l'intervention en milieu ferroviaire;

Contact Presse: service départemental de la communication interministérielle 02.32.78.27.33/27.35